

Index AI : PRE01/313/2013
26 June 2013

États-Unis : Amnesty exhorte le Texas à ne pas procéder à sa 500e exécution « de la honte »

Amnesty International lance un appel à l'État du Texas afin qu'il ne procède pas à sa 500e exécution depuis la réinstauration de la peine capitale aux États-Unis, en 1976. Kimberly McCarthy doit être exécutée par injection létale à Huntsville à 18 heures, heure locale, ce qui met fin à son sursis à exécution. L'organisation décrit cet acte comme une « étape de la honte ».

Kimberly McCarthy, une Afro-Américaine de 52 ans, a été condamnée à mort en 2002 pour meurtre.

« La peine capitale au Texas a été un châtement arbitraire, subjectif et sujet à des erreurs », a déclaré Brian Evans, directeur de la campagne d'AI États-Unis pour l'abolition de la peine de mort.

« Il s'agit d'une injustice profonde et irréversible. La peine capitale est cruelle, inhumaine et dégradante, et elle viole le droit à la vie tel qu'il est proclamé par la Déclaration universelle des droits de l'homme », a-t-il ajouté.

La liste des 499 personnes exécutées au Texas depuis 1976 inclut des personnes souffrant de troubles mentaux graves ou de handicaps psychiques, des délinquants mineurs au moment des faits et des accusés qui avaient été défendus de manière lamentable alors que leur vie était en jeu. Dans plusieurs affaires, les condamnés ont été exécutés alors qu'ils avaient été déclarés coupables sur la base d'éléments de preuve entachés d'erreurs ou douteux.

Le Texas, l'État à l'étoile solitaire, se trouve tout en haut de la sinistre liste des exécutions, avec près de 400 exécutions de plus que la Virginie, qui vient en deuxième position avec 110 exécutions depuis 1976. Bien que le nombre des exécutions au Texas diminue tous les ans, Brian Evans met l'accent sur certaines tendances inquiétantes.

« Amnesty International reconnaît que les attitudes semblent évoluer au Texas, car le nombre des condamnations à mort prononcées par des jurés ces dernières années n'a jamais été aussi bas. Néanmoins, il y a des raisons de s'inquiéter, notamment du fait de l'influence de la notion d'origine ethnique dans les sentences capitales. »

Sept personnes sur neuf condamnées à mort au Texas en 2012 et six personnes sur sept exécutées cette année étaient afro-américaines.

Alors que seuls 12,2 % des habitants du Texas sont noirs, les Afro-Américains représentent près de 40 % des 283 prisonniers actuellement détenus dans les couloirs de la mort de cet État. Dans le comté de Harris, les Afro-Américains représentent plus de 70 % des condamnés à mort, et moins de 20 % de la population totale.

En 1997, Duane Buck a été condamné à mort après qu'un jury du comté de Harris eut entendu l'avis d'un

« expert » selon lequel il risquait d'avoir un comportement violent en raison de la couleur de sa peau.

« Cette insinuation alarmante illustre l'un des aspects de l'injustice flagrante qui règne dans le système pénal texan impliquant la peine de mort. Après plus de 30 ans et 499 exécutions, l'heure est venue pour le Texas de rompre avec les vieilles habitudes et de s'associer à la marche vers l'abolition », a déclaré Brian Evans.

D'après le rapport le plus récent sur le recours à la peine de mort dans le monde, qu'Amnesty International publie tous les ans, le monde tend vers une baisse de l'utilisation de la peine capitale. Cinq États des États-Unis ont aboli la peine de mort dans leur législation au cours des six dernières années : le New Jersey (2007), le Nouveau-Mexique (2009), l'Illinois (2010), le Connecticut (2012) et, le mois dernier, le Maryland.